



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton Raceway			
Date	15 septembre 2024	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Dégagé (Temp. : 22 °C)	Vent	5 km/h Sud-Sud-Ouest	
État de la piste	Rapide (Variante 0 s.)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	1 SC	Inscriptions totales 76
Total des paris mutuels	\$ 228,297			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Fred Brethour	Juge associé Mike Weber	Juge associé Sharla Coles
Vétérinaires officiels : Dre Linda Berthiaume Atack		

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Un rapport d'incident a été reçu le 29 août 2024 et le 12 septembre 2024 dans l'écurie de prélèvement.

Le conducteur, Jimmy Gagnon, est passé au bureau des juges pour l'examen d'une infraction aux règles sur les pylônes dans la Course 1, disputée le 30 juin 2024.

M. Gagnon a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle 18.08.02 (c) de la CAJO. Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100.

Décision #283087

Le conducteur, Jimmy Gagnon, a également examiné la Course 8, disputée le 11 août 2024, au sujet d'une possible infraction à la règle 22.05.01(g) (iii) de la CAJO, maintenir une position à l'extérieur sans faire l'effort nécessaire pour l'améliorer.

Il a reçu un avertissement verbal.

Clarke Steacy a été autorisé à se retirer d'une course.

Courses :

Course 1 – Nous avons discuté avec le conducteur, Darcy Clancy, conducteur du vainqueur de la course, le #5, "Aria Seelster" (deuxième quart en 31:3).

Aucune sanction n'a été imposée, car la jument était débutante en tête du peloton et n'a jamais troublé les autres participants à la course.

Le mille a été chronométré en 2:00:1.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Examen du bris d'allure survenu au #3, "Tia", avant et après le départ. Le #3, "Tia", doit se qualifier pour les bris d'allure.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Enquête

Le #2, "Wildfire Blue Chip", a fait un bris d'allure après le départ.

Il a terminé la course en 4^e position et a été placé en 9^e position pour un bris d'allure prolongé (25 foulées consécutives ou plus).

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/OnNQeyBwMFC>

Le #6, "Dominion", a été signalé dans la statistique avec un bris d'allure par cause d'obstruction en raison du bris d'allure survenu au #2, "Wildfire Blue Chip".

Course 7 – Le #5, "Monteray Jackie", arrivé en 5^e position, a été signalé dans la statistique avec un bris d'allure, le #7, "Classic Jim", arrivé en 7^e position et placé en 8^e position, avec un bris d'allure causé par le bris d'allure survenu au #1, "Bauer Power", arrivé en 6^e position et placé en 8^e position, avant le poteau de ¾ de mille.

Le #2, "Ol Chunk Of Coal", devra se qualifier pour les bris d'allure.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Réclamations :

Course 8

“Jims Big Thrill” (2), pour \$ 8,500, entraîneur Mandy Archer, propriétaires Jamie Copley, Kimberley Eaton, Darren Tingley et Duane Tingley.

“Devils Peak” (1), pour \$ 8,500, entraîneuse Tess Waxman, propriétaire Carmelo Scime.

“Crosscut” (1), pour \$ 8,500, entraîneur Tom Riley, propriétaire Brett Riley.